

**RÈGLEMENT du Jeu « Sur l'eau tout est + fort ! »  
organisé par LA LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE**

### **Article 1. Objet du règlement**

L'association LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE, association loi 1901, dont le siège social est situé au 44 rue Romain Rolland, 44103 Nantes Cedex 4 et représentée par son président Monsieur Serge RAPHALEN (ci-après LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE),

Organise pour sa marque « SUR L'EAU TOUT EST PLUS FORT » sur le site internet

[https://www.facebook.com/pages/Sur-leau-tout-est-plus-](https://www.facebook.com/pages/Sur-leau-tout-est-plus-fort/226078670920270?id=226078670920270&sk=app_457207234354369#)

[fort/226078670920270?id=226078670920270&sk=app\\_457207234354369#](https://www.facebook.com/pages/Sur-leau-tout-est-plus-fort/226078670920270?id=226078670920270&sk=app_457207234354369#) un **jeu gratuit et sans obligation d'achat** intitulé « Sur l'eau tout est + fort ! » lié à la campagne de communication de la LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE intitulée « Sur l'eau tout est + fort ! »

En s'inscrivant au Jeu, le participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepter sans réserve.

Ce Jeu n'est pas associé à Facebook, ni géré ou encore sponsorisé par Facebook.

Le participant fournit dans le cadre de ce Jeu des informations à LA LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE exclusivement et non à Facebook.

Le participant au Jeu décharge expressément Facebook de toute responsabilité.

### **Article 2. Champ d'application**

Ce jeu est ouvert à toute personne capable juridiquement résidant en France Métropolitaine et disposant d'un compte Facebook.

Les mineurs doivent obtenir le consentement préalable de leurs parents avant de participer et de fournir leurs données personnelles.

### **Article 3. Descriptif du Jeu**

Les participations sont ouvertes du :

Du 15/05/2014 à 11h au 15/06/2014 à 21h30

Pour participer au Jeu, l'internaute se connecte à la Page Facebook de SUR L'EAU TOUT EST PLUS FORT, accessible via l'url

<https://www.facebook.com/pages/Sur-leau-tout-est-plus-fort/226078670920270?ref=hl>, et se rend sur l'onglet personnalisé « Sur l'eau tout est + fort ! »

Afin d'accéder à l'application, le participant doit devenir fan de la Page Facebook de SUR L'EAU TOUT EST PLUS FORT et remplir le formulaire de participation en indiquant ses nom, prénom et adresse mail.

Afin que son inscription soit prise en compte, le participant doit valider son formulaire d'inscription.

Une fois inscrit, le participant sait immédiatement s'il remporte le concours.

Un même participant au Jeu peut participer trois fois au jeu.

LA LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE se réserve le droit de refuser sans justification toute participation qui lui paraîtrait inappropriée ou ne respectant pas les règles du présent règlement.

### **Article 4. Désignation des gagnants**

Deux lots seront attribués quotidiennement de façon aléatoire à un des participants du jeu. Une heure précise de victoire sera établie avant même le lancement du jeu.

### **Article 5. Lots offerts – Remise du lot**

Les lots mis en jeu pour la session du 15 mai 2014 sont :

- Sortie découverte 2h pour 4 personnes au Sport Nautique de l'Ouest de Nantes - Valeur unitaire de 96€
- Pack WE catamaran (2 heures pendant 2 jours) 4h pour 2 personnes au Cercle Nautique la Baule, le Pouliguen, Pornichet du Pouliguen – Valeur unitaire de 178€

Les lots mis en jeu pour la session du 16 mai 2014 sont :

- Sortie en voilier dans la baie des Sables 2h pour 4 personnes (2 adultes + 2 enfants) à l'Institut Sports Océan des Sables d'Olonne – Valeur unitaire de 72€
- Ballade en trimaran 1h30 pour 2 personnes à la SEM de St Jean de Monts – Valeur unitaire de 72€

Les lots mis en jeu pour la session du 17 mai 2014 sont :

- Sortie famille 2h pour 4 personnes au Fort St Pierre de Noirmoutier – Valeur unitaire 100€
- Baptême sur voilier 3h pour 2 personnes (1 adulte + 1 enfant) aux Sports Nautiques Sablais des Sables d'Olonne – Valeur unitaire de 82,25€

Les lots mis en jeu pour la session du 18 mai 2014 sont :

- Sortie découverte en voilier 2h30 pour 4 personnes à l'École de voile Valentin de Batz-sur-mer – Valeur unitaire de 56€
- Séance découverte catamaran 2h pour 2 personnes au Club Nautique des Moutiers aux Moutiers-en-Retz – Valeur unitaire de 80€

Les lots mis en jeu pour la session du 19 mai 2014 sont :

- Location catamaran avec cours particulier 2h pour 2 ou 3 personnes à la Base de loisirs de la Rincerie de la Selle Craonnaise – Valeur unitaire de 37,60€
- Family fun 1h pour 4 personnes au Cercle Nautique Tranchais de la Tranche sur Mer - Valeur unitaire de 120€

Les lots mis en jeu pour la session du 20 mai 2014 sont :

- Ballade en trimaran 1h30 pour 2 personnes à la SEM de St Jean de Monts - Valeur unitaire de 72€
- Séance char à voile 2h pour 2 personnes au Pôle Nautique de Notre-Dame-de-Monts - Valeur unitaire de 66€

Les lots mis en jeu pour la session du 21 mai 2014 sont :

- Ballade en Goëlette 2h pour 2 personnes au Nautisme en Pays Blanc de Piriac sur mer - Valeur unitaire de 40€
- Sortie découverte 2h pour 4 personnes au Sport Nautique de l'Ouest de Nantes - Valeur unitaire de 96€

Les lots mis en jeu pour la session du 22 mai 2014 sont :

- Séance de kayak 1h30 pour 2 personnes à la SEM de St Jean de Monts - Valeur unitaire de 72€
- Baptême sur voilier en famille 3h pour 4 personnes (2 adultes + 2 enfants) aux Sports Nautiques Sablais des Sables d'Olonne - Valeur unitaire de 188€

Les lots mis en jeu pour la session du 23 mai 2014 sont :

- Sortie J80 2h pour 5 personnes au Cercle Nautique la Baule, le Pouliguen, Pornichet du Pouliguen - Valeur unitaire de 150€
- Sortie baptême filao 3h pour 12 personnes au Yacht Club de l'Île d'Yeu - Valeur unitaire de 396€

Les lots mis en jeu pour la session du 24 mai 2014 sont :

- Séance cours particulier catamaran ou planche à voile 1h pour 1 personne au NDC Voile d'Angers - Valeur unitaire de 40€
- Séance de kayak 1h30 pour 2 personnes à la SEM de St Jean de Monts - Valeur unitaire de 72€

Les lots mis en jeu pour la session du 25 mai 2014 sont :

- Sortie en voilier dans la baie des Sables 2h pour 4 personnes (2 adultes + 2 enfants) à l'Institut Sports Océan des Sables d'Olonne - Valeur unitaire de 72€
- 100% famille, 100% plaisir 2h pour 6 personnes au Club de voile de Marçon - Valeur unitaire de 90€

Les lots mis en jeu pour la session du 26 mai 2014 sont :

- Ballade en trimaran 1h30 pour 2 personnes à la SEM de St Jean de Monts - Valeur unitaire de 72€
- Baptême sur voilier en famille 3h pour 3 personnes (1 couple + 1 enfant) aux Sports Nautiques Sablais des Sables d'Olonne - Valeur unitaire de 117,50€

Les lots mis en jeu pour la session du 27 mai 2014 sont :

- Sortie famille 2h pour 4 personnes au Fort St Pierre de Noirmoutier - Valeur unitaire de 100€
- Location simple initiation 2h pour 2 personnes au Yacht Club de l'Île d'Yeu - Valeur unitaire de 71€

Les lots mis en jeu pour la session du 28 mai 2014 sont :

- Rando à la voile 3h pour 4 personnes au Pôle Nautique de Notre-Dame-de-Monts - Valeur unitaire de 108€
- Séance de char à voile 1h30 pour 2 personnes à la SEM de St Jean de Monts - Valeur unitaire de 72€

Les lots mis en jeu pour la session du 29 mai 2014 sont :

- Séance découverte catamaran 2h pour 2 personnes au Club Nautique des Moutiers aux Moutiers-en-Retz - Valeur unitaire de 80€
- Sortie J80 2h pour 5 personnes au Cercle Nautique la Baule, le Pouliguen, Pornichet du Pouliguen - Valeur unitaire de 150€

Les lots mis en jeu pour la session du 30 mai 2014 sont :

- Séance catamaran ou planche à voile 2h pour 2 personnes au NDC Voile d'Angers - Valeur unitaire de 40€
- Sortie découverte en voilier 2h30 pour 4 personnes à l'Ecole de voile Valentin de Batz-sur-mer - Valeur unitaire de 56€

Les lots mis en jeu pour la session du 31 mai 2014 sont :

- Location catamaran avec cours particulier 1h pour 2 ou 3 personnes à la Base de loisirs de la Rincerie de la Selle Craonnaise - Valeur unitaire de 18,80€
- Séance de kayak 1h30 pour 2 personnes à la SEM de St Jean de Monts - Valeur unitaire de 72€

Les lots mis en jeu pour la session du 1<sup>er</sup> juin 2014 sont :

- Sortie en voilier dans la baie des Sables 2h pour 4 personnes (2 adultes + 2 enfants) à l'Institut Sports Océan des Sables d'Olonne - Valeur unitaire de 72€
- Family Fun 1h pour 4 personnes au Cercle Nautique Tranchais de la Tranche sur Mer - Valeur unitaire de 120€

Les lots mis en jeu pour la session du 2 juin 2014 sont :

- 100% famille, 100% plaisir 2h pour 6 personnes au Club de voile de Marçon - Valeur unitaire de 90€
- Pack WE catamaran (2 heures pendant 2 jours) 4h pour 2 personnes au Cercle Nautique la Baule, le Pouliguen, Pornichet du Pouliguen - Valeur unitaire de 178€

Les lots mis en jeu pour la session du 3 juin 2014 sont :

- Séance cours particulier catamaran ou planche à voile 1h pour 1 personne au NDC Voile d'Angers - Valeur unitaire de 40€
- Ballade en trimaran 1h30 pour 2 personnes à la SEM de St Jean de Monts - Valeur unitaire de 72€

Les lots mis en jeu pour la session du 4 juin 2014 sont :

- Sortie baptême filao 3h pour 12 personnes au Yacht Club de l'Île d'Yeu - Valeur unitaire de 396€
- Baptême sur voilier 3h pour 2 personnes (1 adulte + 1 enfant) aux Sports Nautiques Sablais des Sables d'Olonne - Valeur unitaire de 82,25€

Les lots mis en jeu pour la session du 5 juin 2014 sont :

- Sortie découverte 2h pour 4 personnes au Sport Nautique de l'Ouest de Nantes - Valeur unitaire de 96€
- Sortie découverte en voilier 2h30 pour 4 personnes à l'Ecole de voile Valentin de Batz-sur-mer - Valeur unitaire de 56€

Les lots mis en jeu pour la session du 6 juin 2014 sont :

- Ballade en trimaran 1h30 pour 2 personnes à la SEM de St Jean de Monts - Valeur unitaire de 72€

- Location de SUP 1h pour 1 personnes au Cercle Nautique Tranchais de la Tranche sur Mer - Valeur unitaire de 16€

Les lots mis en jeu pour la session du 7 juin 2014 sont :

- Sortie famille 2h pour 4 personnes au Fort St Pierre de Noirmoutier - Valeur unitaire de 100€
- 100% famille, 100% plaisir 2h pour 6 personnes au Club de voile de Marçon - Valeur unitaire de 90€

Les lots mis en jeu pour la session du 8 juin 2014 sont :

- Séance de kayak 1h30 pour 2 personnes à la SEM de St Jean de Monts - Valeur unitaire de 72€
- Séance catamaran ou planche à voile 2h pour 2 personnes au NDC Voile d'Angers - Valeur unitaire de 40€

Les lots mis en jeu pour la session du 9 juin 2014 sont :

- Sortie voilier dans la baie des Sables 2h pour 4 personnes (2 adultes + 2 enfants) à l'Institut Sports Océan des Sables d'Olonne - Valeur unitaire de 72€
- Location catamaran avec cours particulier 2h pour 2 personnes au Yacht Club de l'Île d'Yeu - Valeur unitaire de 146€

Les lots mis en jeu pour la session du 10 juin 2014 sont :

- Location catamaran avec cours particulier 2h pour 2 ou 3 personnes à la Base de loisirs de la Rincerie de la Selle Craonnaise - Valeur unitaire de 37,60€
- Baptême sur voilier en famille 3h pour 3 personnes (1 couple + 1 enfant) aux Sports Nautiques Sablais des Sables d'Olonne - Valeur unitaire de 117,50€

Les lots mis en jeu pour la session du 11 juin 2014 sont :

- Séance cours particulier catamaran ou planche à voile 1h pour 1 personne au NDC Voile d'Angers - Valeur unitaire de 40€
- Ballade en trimaran 1h30 pour 2 personnes à la SEM de St Jean de Monts - Valeur unitaire de 72€

Les lots mis en jeu pour la session du 12 juin 2014 sont :

- Location kayak ou SUP 1h pour 2 personnes au Cercle Nautique la Baule, le Pouliguen, Pornichet du Pouliguen - Valeur unitaire de 25€
- Sortie famille 2h pour 4 personnes au Fort St Pierre de Noirmoutier - Valeur unitaire de 100€

Les lots mis en jeu pour la session du 13 juin 2014 sont :

- Séance découverte catamaran 2h pour 2 personnes au Club Nautique des Moutiers au Moutiers-en-Retz - Valeur unitaire de 80€
- Location catamaran avec cours particulier 2h pour 2 personnes au Yacht Club de l'Île d'Yeu - Valeur unitaire de 146€

Les lots mis en jeu pour la session du 14 juin 2014 sont :

- Séance catamaran ou planche à voile 2h pour 2 personnes au NDC Voile d'Angers - Valeur unitaire de 40€
- Séance canoë (marais semi nocturne) 3h pour 2 personnes au Pôle Nautique de Notre-Dame-de-Monts - Valeur unitaire de 70€

Les lots mis en jeu pour la session du 15 juin 2014 sont :

- Séance de char à voile 1h30 pour 2 personnes à la SEM de St Jean de Monts - Valeur unitaire de 72€
- Sortie en voilier dans la baie des Sables 2h pour 4 personnes (2 adultes + 2 enfants) à l'Institut Sports Océan des Sables d'Olonne - Valeur unitaire de 72€

En aucun cas, il ne pourra être exigé de contrepartie financière en substitution du lot offert qui ne sera ni repris ni échangé.

LA LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE se réserve la possibilité de modifier en tout ou en partie le descriptif de la dotation si les circonstances le nécessitent. Le lot de substitution devra être d'une valeur unitaire équivalente à celle du lot prévu dans le règlement du jeu annoncé au gagnant.

Un seul lot sera attribué par gagnant (même nom, même adresse).

En cas de gain, les participants sont avertis par mail dans les 15 jours (hors week-end et jours fériés).

Les lots seront envoyés aux gagnants par voie postale ou par email.

LA LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE ne peut être tenu pour responsable de l'envoi des dotations à une adresse inexacte du fait de la négligence du gagnant. Si les lots n'ont pu être livrés à leur destinataire pour quelque raison que ce soit, indépendamment de la volonté de LA LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE, ils resteront définitivement la propriété de LA LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE.

LA LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE ne peut être tenu pour responsable de la non-délivrance d'un colis du fait d'une défaillance du ou des transporteurs concernés.

S'agissant des mineurs, le lot sera délivré à la personne légalement responsable.

### **Article 6. Contrôles et réserves**

Les gagnants autorisent, par avance, toute vérification concernant leur identité et domicile. Toute indication d'identité ou d'adresse fautive entraînera automatiquement l'élimination de la participation.

### **Article 7. Propriété intellectuelle**

Le participant, gagnant ou non gagnant, autorise LA LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE, à titre exclusif, à citer ses nom et prénom dès lors que ces diffusions, publications et/ou exploitations ne portent pas atteinte directement ou indirectement aux droits de sa personnalité.

### **Article 8. Remboursement des frais de participation**

Ce Jeu étant gratuit et sans obligation d'achat, les frais de connexion occasionnés par la participation seront remboursés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : LA LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE 44 rue Romain Rolland, 44103 Nantes Cedex 4

Le remboursement des frais de connexion se fera au tarif d'une communication locale, ce tarif étant défini par France Telecom.

Aucun remboursement ne sera effectué pour les participants ne payant pas de frais liés au volume de leurs communications (connexion forfaitaire illimitée par exemple) ne pourront pas obtenir de remboursement.

### **Article 9. Protection des données personnelles**

Pour participer au Jeu, l'internaute doit obligatoirement remplir le formulaire de participation. Les

données à caractère personnel recueillies sont ses nom, prénom, adresse mail

Les renseignements fournis par les participants pourront être utilisés dans le cadre d'un traitement informatique effectué par LA LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE, seule responsable et destinataire des données personnelles collectées.

Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée, les participants bénéficient auprès de LA LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE, d'un droit d'accès, de rectification, d'interrogation ou d'opposition, pour les données les concernant sur simple demande.

Les demandes devront être adressées à l'adresse suivante : LA LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE 44 rue Romain Rolland, 44103 Nantes Cedex 4

LA LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE s'engage à prendre toute précaution nécessaire pour préserver la sécurité des informations nominatives confiées.

Aucune information à caractère personnel ne sera communiquée à des sociétés tierces sans l'accord préalable et éclairé de l'internaute.

#### **Article 10. Règlement du jeu déposé chez un huissier**

Le présent règlement est déposé en l'étude de SCP Sandevor - Leblanc - Sagniez – Leroux, 20, boulevard Emile Romanet // BP 88750 // 44187 Nantes Cedex 4, et est disponible sur demande écrite (remboursement du timbre au tarif lent de La Poste) LA LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA LOIRE 44 rue Romain Rolland, 44103 Nantes Cedex 4

Ce règlement est également disponible sur

<https://www.facebook.com/pages/Sur-leau-tout-est-plus-fort/226078670920270>

#### **Article 11. Règlement des litiges**

Tous litiges pouvant intervenir sur l'interprétation ou l'application du présent règlement seront expressément soumis aux Tribunaux compétents de RENNES.